



## 18 DECEMBRE 2024 : ACCES A L'OFFRE DE FORMATION 2025

À partir du mercredi **18 décembre 2024**, les élèves peuvent consulter l'offre de formation disponible pour la session 2025 via la [carte des formations](#) sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr).

Les formations inscrites sur la plateforme, principalement des diplômes nationaux et d'établissement validés par l'État, sont présentées sous forme de fiches homogènes. Elles fournissent les informations essentielles pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation.

Depuis 2024, même s'il ne devient candidat qu'en terminale, chaque élève de seconde ou première peut créer un compte sur Parcoursup pour préparer son projet avec l'aide de ses enseignants. La création d'un compte est simple : il suffit de sélectionner une formation en « favori » via la carte des formations et d'utiliser une adresse mail personnelle valide.

Ce compte permet de conserver les favoris, qui seront accessibles lors du choix des vœux en terminale. Les données personnelles sont protégées conformément au RGPD et ne sont jamais partagées.

## DES NOUVEAUTÉS POUR LA TRANSPARENCE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DU PROCESSUS D'ADMISSION

Trois nouveautés sont proposées cette année pour renforcer la transparence et la compréhension par les lycéens et leur famille de l'offre de formation et du processus d'admission sur Parcoursup.

- **Permettre aux familles d'accéder rapidement aux informations clés et d'adopter les bons réflexes pour choisir une formation post-bac**

Pour améliorer l'information communiquée aux familles, une « **carte d'identité de la formation** » est désormais affichée en haut de chaque fiche formation. L'objectif est simple : vérifier en un clin d'œil les informations essentielles, comme le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l'État), le caractère sélectif/non sélectif de la formation, la capacité d'accueil (à compter du 15 janvier 2025), l'existence d'un label délivré par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur ou encore l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.



De même, les futurs étudiants et leurs parents seront mieux accompagnés dans le choix d'un établissement de formation, grâce à la mise à disposition d'un nouveau livret : "**Choisir une formation post-bac : les bons réflexes à adopter**".

Vous y trouverez :

- 5 informations essentielles à vérifier avant de choisir une formation (statut de l'établissement, modalités d'enseignement, qualification, frais, etc.).
- Des conseils pratiques pour mieux comprendre les formations référencées sur Parcoursup et les engagements qu'elles prennent.
- Des précautions à prendre si vous envisagez une formation hors Parcoursup.

📄 [Téléchargez le livret Choisir une formation post-bac : les bons réflexes à adopter"](#)

- **Permettre aux élèves de mieux comprendre le processus d'admission en renforçant la transparence**

Cette année, une nouvelle rubrique, « Visualiser les chiffres d'accès à la formation », permet aux lycéens de consulter des données sur les profils des élèves admis au cours des trois dernières années. En fonction de leur profil (type de baccalauréat, série ou spécialités choisies, moyenne générale en terminale), ils pourront mieux évaluer leurs possibilités d'accéder aux formations.

Il ne s'agit pas d'une prévision ou d'une garantie individuelle d'admission pour la session 2025, mais l'information peut être utile pour nourrir les échanges entre élèves et enseignants, en amont des choix de vœux.

L'information nouvelle ainsi apportée est le résultat de la consultation inédite lancée en mai 2024 auprès de 645 000 lycéens de terminale inscrits sur Parcoursup, qui ont été interrogés sur les informations utiles à leur projet d'orientation. Les principales fédérations de parents d'élèves ont également été associées à cette démarche.

🔗 [Une vidéo descriptive de ces nouvelles informations sera proposée dans l'espace Ressources sur \[parcoursup.gouv.fr\]\(https://parcoursup.gouv.fr\) à partir du 20 décembre 2024.](#)

- **Donner une information plus riche sur les perspectives d'insertion et les conditions d'embauche**

**A compter du 15 janvier 2025**, la rubrique « **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** » de la « fiche formation » sera enrichie avec les données les plus récentes calculées par les services statistiques ministériels concernant les taux de réussite, les conditions d'insertion et d'emploi à la suite de la formation.

**Plus de 75 % des formations de Parcoursup afficheront désormais des informations sur l'insertion professionnelle des étudiants**, en particulier cette année, les BTS agricoles, les licences générales, les écoles de commerce, de management et d'ingénieurs.

D'ici fin janvier, de nouvelles données concernant les conditions d'embauche produites par les services statistiques ministériels seront intégrées à Parcoursup.

## LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE POUR PRESENTER PARCOURSUP

- **Le calendrier Parcoursup 2025 en 3 étapes**

**Le calendrier Parcoursup 2025 est fixé, en articulation avec celui du baccalauréat 2025** : il détaille aux élèves et à leur famille chaque étape de la session avec les dates clés à retenir ainsi que l'accompagnement prévu.

Le calendrier est accessible sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) et sous plusieurs formats :

- [La page à consulter sur le site \[parcoursup.gouv.fr\]\(https://parcoursup.gouv.fr\)](#)

**Nouveauté 2025** : il est désormais possible, directement depuis cette page Calendrier, d'intégrer les dates clés de la procédure dans son agenda personnel, via un bouton de téléchargement.

- Un dépliant à télécharger : [Parcoursup 2025 en 3 étapes](#)
- Une vidéo « [Parcoursup 2024 en 3 étapes \[calendrier\]](#) » accessible depuis l'espace [Ressources vidéos sur \[parcoursup.gouv.fr\]\(https://parcoursup.gouv.fr\)](#)

- **Diaporama de présentation de la campagne Parcoursup 2025**

- [L'essentiel à connaître sur Parcoursup 2025](#) : les dates-clés, les types de formations disponibles, les principales données proposées, les règles de fonctionnement de la procédure et des conseils pour les élèves.

## LES RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE DE LEUR PROJET D'ORIENTATION

L'année de terminale est marquée de plusieurs temps forts pour que chaque lycéen précise progressivement son projet d'orientation. Les professeurs principaux et tous ceux qui contribuent à l'accompagnement à l'orientation des élèves dans votre lycée, en particulier les psychologues de l'éducation nationale, peuvent utiliser ces ressources lors de séquences dédiées avec les élèves :

- **Préparer Parcoursup et choisir son orientation sur le site Avenir(s)**

Sur la **plateforme Avenir(s)**, les lycéens de terminale peuvent également retrouver des informations, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les formations et les secteurs <https://avenirs.onisep.fr>

**Nous rappelons que le portfolio Avenir(s)** permet aux élèves de garder trace des « préférences » (centres d'intérêt, métiers, formations) et des activités réalisées. Avec « **Mon agenda de l'orientation** », les élèves visualisent les dates clés de l'orientation. Ils peuvent consulter les activités à réaliser en classe ou en autonomie et ajouter des événements en lien avec leur projet. **L'outil « JPO »** leur permet de préparer les journées portes ouvertes dans les établissements.

- **Les outils pratiques proposés sur la carte des formations Parcoursup**

Les lycéens disposent désormais de deux outils pratiques pour les aider dans leur choix de formation :

- la fonctionnalité «Favoris», qui leur permet de sauvegarder et d'annoter leurs recherches pour les retrouver lors de la formulation des vœux ;
- la fonctionnalité «Compareur», qui offre une vue d'ensemble des formations en fonction de critères clés tels que le statut (public/privé), les frais de scolarité, l'internat, l'éligibilité aux bourses ou encore les labels officiels.

Deux quiz sont proposés pour se familiariser avec ces fonctionnalités. Vous les retrouvez depuis le lien « [Favoris et compareur, je teste mes connaissances](#) » accessible en haut de la [page carte des formations sur](#) [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr).

Les Journées portes ouvertes, plébiscitées par les lycéens pour mieux comprendre les formations et échanger avec des étudiants et professionnels, seront accessibles via la carte des formations Parcoursup dès le 18 décembre 2024. Les lycéens peuvent consulter les dates et activer des rappels pour les événements liés aux formations ajoutées à leurs « favoris ».

- **Les fiches pratiques Onisep**

L'Onisep met des fiches pratiques à disposition des élèves :

- Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation
- Fiche élève : Questionnaire - je fais le point
- Fiche élève : rédiger sa rubrique Activités et centres d'intérêts
- Fiche élève : Rédiger une lettre de motivation

📄 Téléchargez les fiches dans l'espace Ressources sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

- **Les vidéos**

Plusieurs vidéos seront proposées depuis [l'espace Ressources vidéos sur parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :

- Vidéo « Parcoursup 2025 en 3 étapes [calendrier] »
- Vidéo « Parcoursup 2025 : une plateforme au service de vos projets »

Et à compter du 20 décembre 2024 :

- Vidéo « Parcoursup 2025 : « la carte des formations, un outil d'aide à l'orientation »
- Vidéo « Parcoursup 2025 : la rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation », des informations utiles pour vous aider à faire vos choix. »

D'autres vidéos seront disponibles dans les prochaines semaines pour permettre d'aborder au mieux chaque étape importante de Parcoursup.

- **0 800 400 070, le numéro vert Parcoursup : un service gratuit de conseils en orientation**

L'Onisep et ses conseillers répondent toute l'année par mail, tchat et téléphone aux questions des élèves et leur famille sur l'orientation, les filières de formation et les métiers.

📄 Accédez au service [monorientationenligne.fr](https://monorientationenligne.fr)

- **Les services mobilisables par les élèves et leur famille**

**À partir du 15 janvier 2025**, les services dédiés à l'accompagnement des lycéens et de leur famille, qui seront assurés tout au long de la procédure seront opérationnels :

**1/ Le numéro vert 0 800 400 070, du lundi au vendredi de 10h à 16h** (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) avec 3 choix possibles :

- Choix 1 : questions d'orientation post bac, filières de formation et métiers
- Choix 2 : questions d'information sur la procédure Parcoursup
- Choix 3 : questions relatives au dossier personnel des candidats sur Parcoursup

Des numéros spécifiques sont prévus en outre-mer.

**2/ La messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup**

**3/ Les réseaux sociaux** de Parcoursup : [Instagram](https://www.instagram.com/parcoursup), [Facebook](https://www.facebook.com/parcoursup), [X \(ex-Twitter\)](https://twitter.com/parcoursup)

**Nouveauté 2025** : un **canal actu whatsapp** Parcoursup Info a été créé. Il permet aux lycéens, parents d'élèves et professionnels qui les accompagnent dans leur projet d'orientation de retrouver toutes les informations utiles, étapes clés et conseils, tout au long de l'année.

👉 [Pour vous abonner à ce canal d'actualité, cliquez ici](#)

#### **4/ Une FAQ enrichie et un moteur de recherche associé pour faciliter l'accès à l'information.**

Depuis la page [parcoursup.gouv.fr/faq](https://parcoursup.gouv.fr/faq), un outil « Comment pouvons-nous vous aider ? » permet désormais de trouver les réponses à vos questions par mot clé ou expression et ainsi accéder à l'ensemble des questions et réponses utiles.